

Dons patriotiques en bijoux, or et argenterie provenant des dépouilles de l'église de la commune de Châtelleraut, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques en bijoux, or et argenterie provenant des dépouilles de l'église de la commune de Châtelleraut, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 275-276;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32177_t1_0275_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

retraite vingt années de mensonge et d'hipocrisie.

Comparez (par ce trait) les vertus du peuple avec la scélératesse de ces fourbes, dans le tems, où une assemblée nationale foible, nous avoit encore laissé sous la verge sacerdotale un bon sans-culotte perdit dans un même jour son père et sa mère. Notre curé aussitôt apprête et sa croix et ses patenotes, et va brailant à tue tête les funebres oraisons. Vient ensuite le compte d'apoticaire de mon charlatan, montant à douze livres; oh! dit le sans-culotte dix sols est bien assez, voilà votre payement; le curé le refuse et lui dit: Je t'attens aux messes, elles te coûteront trois livres chaque, en ajoutant que son père et sa mère seroient damnés s'il ne leur en faisoit dire un tel nombre (que j'ignore). Vous sentez que le bon sans-culotte qui n'avoit pas d'abord été dupe du charlatanisme du curé le fut bien moins encore en renchérissant ses pilules aussi le curé s'en retourna en maudissant son métier.

Le temple de l'erreur, des ténèbres et de mensonges est changé en celui de la raison et de la vérité; les amis de la république chaque décadi après que les magistrats du peuple ont expliqué les bienfaisantes loix de la Convention, font des discours patriotiques, élèvent les âmes et enracinent les vertus républicaines. Les femmes républicaines, après le soin donné à leur ménage, occupent tout leur tems à faire de la charpie et marchent ainsi à grand pas au caractère spartiate.

La feste républicaine, en réjouissance de tant de victoires remportées, par nos frères défenseurs de la liberté, qui ont le courage de la vertu, sur des esclaves qui n'ont que la bassesse du crime, a été célébrée avec toute l'allégresse majestueuse d'un peuple libre et digne des bienfaits de l'égalité.

La société populaire, après beaucoup d'actes de bienfaisance en faveur des pères et mères des défenseurs de la république, vient encore d'ouvrir une souscription en faveur des pauvres de la commune, se propose de détruire la mendicité et y parviendra.

Citoyens législateurs, tant de vertus tiendroient du prodige, sous des régimes infâmes, de tyrannie, et d'esclavage, sous celui de l'égalité, c'est l'effet naturel de sa base fondamentale: la fraternité. Vive la République une et indivisible ».

J. LEMAZEILLER.

40

L'agent national près le district de Rennes écrit que toutes les églises de cette commune sont actuellement métamorphosées en édifices utiles à la patrie, et qu'il s'occupe du départ de l'argenterie qui avoit échappé aux premières recherches.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Rennes, 21 niv. II. A la Conv.] (2)

« Représentant,

Le temple de la raison que vous avez élevé sur le sommet de la sainte montagne, sera bien-

(1) P.V., XXXII, 63. Bⁱⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl.); C. Eg., n° 552; Rep., n° 63.

(2) C 294, pl. 978, p. 14.

tôt le seul à recevoir les hommages des hommes, la lumière a paru, les yeux se sont dessillés, la magie des mots et des genuflexions n'est plus, le prêtre lui-même en est persuadé, il sent aujourd'hui l'inutilité et la nullité de son prétendu caractère, il en convient de bonne foi, et voyant le temple de la raison ouvert à tous les hommes, il se purifie et s'empresse aussi d'y entrer; pour s'en rendre dignes les citoyens qu'un La Coste ci-devant curé de St-Pierre, Chausseblanche vicaire de St-Pierre, Lemoine vicaire de St-Pierre, Louis Manay vicaire de St-Pierre, Mazin curé de St-Hellier, Jarcey vicaire de St-Hellier, Chet-dehoux vicaire de St-Melaine et Buchet ex-aumônier de St-Méen, Mainguy curé de Toussaint et Martin curé de Bréteuil, viennent de déposer au secrétariat de notre district les uns leurs lettres de prêtrise, les autres qui ne les ont pas en leur possession, leurs déclarations sur l'honneur à faire aucun acte de prêtrise.

Toutes les églises de notre ville sont actuellement fermées ou plutôt elles sont changées en édifices utiles à la patrie; les saints d'argent qui avoient échappé à une première prise vont sous peu rejoindre leurs confrères dans le creuset national. Je m'occupe de leur départ. S. et F. Vive la République! Vive la Montagne! ».

JUSTON (agent nat. provis.).

41

L'agent national provisoire du district de Laigle annonce que la vente des biens des émigrés se fait avec le plus grand succès: un objet estimé 1 000 l., a été vendu 11 100 l. aux cris de vive la République! Vive la Montagne!

(Applaudi.)

Insertion au bulletin (1).

[Laigle, 29 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Je t'annonce avec la plus vive satisfaction que les biens des émigrés se vendent dans le district bien au-delà du prix qu'on pouvoit en attendre, puisqu'un objet estimé 1 000 l. a été porté à 11 100 l. Chacun est jaloux de partager les dépouilles de ces lâches fugitifs que le peuple immoleroit bien volontiers à son juste ressentiment.

Vivent la République et la Montagne, et dans la fange le Marais. S. et F. ».

AMY.

42

L'agent national près la commune de Châtellerault écrit qu'il envoie à la Convention une caisse remplie d'or et d'argent, dont: quelques

(1) P.V., XXXII, 63. Bⁱⁿ, 2 vent.; M.U., XXXVII, 41; F.S.P., n° 233; C. Eg., n° 552; Ann. patr., n° 416.

(2) C 294, pl. 978, p. 15.

uns sont enrichis de diamans et de perles fines, le tout provenant des églises et des émigrés.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

43

Les citoyens Liguez et Chevalier, de Gretz (2), département de Seine-et-Marne, ont déposé, au nom de leurs concitoyens, pour nos frères d'armes, 24 paires de souliers; ils ont joint à ce don 167 l. de cuivre, 160 l. de plomb, 120 l. de fer et quelques vases, disent-ils, ci-devant consacrés à la superstition. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Présenté le 2 vent. II] (4)

« Citoyen président,

Les citoyens Liguez et Chevalier, bûcherons et sabotiers, demeurant à Gretz, département de Seine-et-Marne, vous exposent qu'ils sont venus en députation au nom de leur commune, à l'effet de vous donner connoissance de quelqu'offrandes qu'ils ont été chargés de faire à la République de la part de leur commune quoy qu'hors d'état de faire de grands sacrifice égaux à ceux que l'on présente de toutes parts à la République.

Les habitans de cette commune dont leur état est d'être ou bûcherons ou sabotiers ne vivant que de ce travail, ont leurs enfans qui sont presque tous soldats, leurs parents et leurs concitoyens qui prodiguent leur sang au service de la République; néanmoins pour leur zèle pour la patrie ont ramassé un peu de linge et 22 paires de souliers pour servir aux déffenseurs de la patrie. Cette offrande est faite en grande partie par des pauvres sans culottes; c'est le denier de la veuve et de l'orphelin qui y ont contribué; ils envoient aussy 167 livres de cuivre, 160 livres de plomb, 230 livres de fer, et quelques vases que l'on regardoit ci-devant comme sacrés, l'usage que nous en faisons aujourd'hui en les offrant à la Patrie est dans le cas d'être plus utile qu'au fanatisme.

Dans ces circonstances, et d'après un exposé sincère et véritable, nous espérons, citoyen président, que vous agréiez notre hommage, nous ajoutons nos vœux respectueux pour la permanence de la Convention nationale, et le salut de la République une et indivisible.

LIGUEZ, CHEVALIER.

44

La commune de Chappes, chef lieu de canton, invite la Convention à rester à son poste: elle a déposé au district 6 marcs 2 onces et demie d'argent, 2 burettes aussi en argent, 2 cloches pesant 2,500 l., 60 l. de cuivre, et du linge pour faire de la charpie.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Chappes, 25 pluv. II] (1)

La commune de Chappes, chef-lieu de canton, vient de déposer, à Bar-sur-Seine, son district, 43 livres de linge pour faire de la charpie et trois livres de charpie toute faite, deux cloches pesant 2 500, 6 marcs 2 onces et demie d'argent et deux burettes aussy d'argent, 60 livres pesant en cuivre; le tout pour les déffenseurs de la patrie. Elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix ainsy que la Montagne.

PARIZOT.

45

La société populaire de Foix, département de l'Arriège, manifeste dans une adresse les sentimens les plus patriotiques; elle annonce, que tous ses membres, à la lecture du rapport de Barère, se sont levés, par un mouvement spontané, pour voter cette adresse; à l'instant des offrandes multipliées ont été déposées sur le bureau, pour équiper un cavalier jacobin; un jeune homme de 17 ans, plein d'ardeur, a manifesté le désir de marcher à l'ennemi: il a été agréé au milieu des cris de vive la République! Vive la Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

Renvoyé au comité de salut public.

[Foix, s.d.] (3)

« Citoyens représentans, toute proposition de paix ou de trêve seroit un piège. La guerre, et une guerre à mort contre nos ennemis; voilà le vrai cri des montagnards. Ils redoutent nos mesures, les tyrans couronnés: eh bien! soyons fermes dans nos projets; évitons tout ce qui peut tendre à paralyser nos forces existantes: un moment de tièdèur peut tout perdre, tout anéantir.

Et ici, comité de salut public, qui a déjà sauvé la République par la sagesse de tes combinaisons et par ta fermeté dans leur exécution, achève ton ouvrage: le vaisseau est encore au milieu d'une mer orageuse; il est de ton devoir de le conduire au port; et en assurant la stabilité du gouvernement, tes travaux immortels seront en même temps la gloire du nom français, et le désespoir des despotes coalisés.

Point de trêve, point de paix, que nos ennemis ne soient entièrement vaincus; tel a été l'élan de la société montagnarde de Foix, à la lecture du rapport de Barère. Les sans-culottes se sont levés par un mouvement spontané, pour voter cette adresse; et à l'instant, des offrandes multipliées ont été déposées sur le bureau, pour donner à la république un cavalier jacobin, monté et équipé. Dans le moment, un brave républicain, âgé d'environ 17 ans, et de belle taille, s'est présenté, en manifestant un désir ardent de marcher à l'ennemi; il a été reçu au milieu des applaudissemens, et son départ a été

(1) P.V., XXXII, 63. B⁴ⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl⁴).

(2) Et non Grély.

(3) P.V., XXXII, 64. B⁴ⁿ, 2 vent.

(4) C 293, pl. 960, p. 42.

(5) P.V., XXXII, 64. B⁴ⁿ, 2 vent.

(1) C 293, pl. 960, p. 39.

(2) P.V., XXXII, 64. B⁴ⁿ, 4 vent.; Débats, n° 521, p. 49; J. Sablier, n° 1153.

(3) M.U., XXXVII, 91.